













Au sommaire

Le Maire, l'équipe municipale et la mairie

La commune

- Un village en Sud-Seine-et-Marne
- Histoire, patrimoine bâti et naturel
- Espaces publics : salle polyvalente, stade, aire de jeux des enfants, chemins de randonnée

Vie pratique

- Écoles, Collège, Lycée
- Dessertes de bus et transport à la demande
- Déchets ménagers et verts
- Eau et assainissement
- Solidarités
- Bibliothèque municipale
- Communauté de Communes du Pays de Nemours
- Associations
- Centre équestre Piscines
- Sorties culturelles à Nemours
- Location de la salle polyvalente

Numéros et adresses utiles

Le Mot du Maire

Vous avez choisi de vous installer à Faÿ-lès-Nemours. Nous vous félicitons. Nous souhaitons vous accueillir dans les meilleures conditions, en vous permettant à la fois de profiter pleinement des atouts, des services et des « trésors » cachés de notre commune, mais aussi de vous inscrire dans son quotidien : ce livret d'accueil va vous aider à pénétrer plus facilement la vie fayssienne.

Vous y trouverez les informations nécessaires à votre installation. C'est un outil pratique destiné à vous guider dans toutes vos démarches et à apporter les réponses aux questions qui se posent à vous dès lors. C'est encore le moyen d'accéder à tout type d'information, de connaître plus rapidement votre environnement et de favoriser votre intégration.

Nous sommes également à votre écoute en mairie et à votre disposition, n'hésitez pas à nous solliciter.

Vous pouvez aussi consulter le site internet de la commune, <u>www.fay-les-nemours.fr</u> et télécharger gratuitement l'application PanneauPocket qui vous permettra de recevoir toutes les informations communales.

Toute l'équipe municipale vous souhaite la bienvenue!

L'équipe municipale



<u>Le Maire</u> Christian PEUTOT

Les Adjoints Marie-Hélène HELIOT-GUINDRE

Gilbert PAVIE

Hanspeter BADJA

<u>La Conseillère déléguée</u> Corine ROUSTEAU

Les Conseillères & Conseillers Romain MIGEON

Éric LEYDIER

Martine PAROISSIEN Claude MICHAULT

Guillaume CHANTEREAU

Gérard BRUN

Le Personnel communal

Secrétaire de Mairie Isabel MARANHAO
Adjoint technique Dominique MONNERIE

Adjoint technique Joël RICHARD

La mairie



30, rue Grande

77167 Faÿ-lès-Nemours

Téléphone : 01 64 28 10 76 *Fax :* 01 64 78 03 92

Mail: mairie-de-fay-les-nemours@wanadoo.fr

Site Internet: www.fay-les-nemours.fr

Horaires d'ouvertures

- Lundi, Mardi, Vendredi : de 16h30 à 18 h

Jeudi : de 10h30 à 12hFermée le mercredi





La commune

La superficie de la commune est de **778 hectares**, dont 30 % boisés. Le territoire urbanisé, le village, s'étend sur une longueur de 3,5 km.

La commune comptait environ **500 habitants** au dernier recensement (2019)

Administrativement, la commune appartient au département de Seine-et-Marne. Elle est en limite sud de la Région Ile-de-France et dépend de la Préfecture de Melun, de la Sous-Préfecture de Fontainebleau, fait partie du Canton de Nemours et de la Communauté de Communes du Pays de Nemours (CCPN).

Au sud-ouest de Nemours, à la frange sud de la forêt de Fontainebleau, et à environ 87 km au sud de Paris, Faÿ-lès-Nemours est accessible par la D607 (ex RN7) ou par l'autoroute A6, sortie Nemours (9 km). Les communes limitrophes sont : Aufferville, Bagneaux-sur-Loing, Bougligny, Châtenoy, La Madeleine-sur-Loing Ormesson et Saint-Pierre-lès-Nemours.

Faÿ-lès-Nemours est une commune rurale. Le paysage se compose :

- d'un plateau agricole, situé sur la périphérie du territoire,
- d'une vallée sèche, dominée par des coteaux boisés, dans laquelle s'est développée le village.

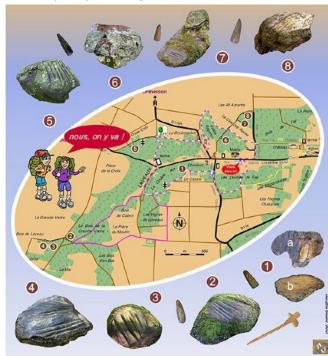
Son nom, autrefois *Faiz* et *Fagidum* en latin, vient semble-t-il de *fagus*: le hêtre. On trouve aussi la mention *Fayaco* dans les actes anciens. Plusieurs communes en France portent le nom de Faÿ, avec la même orthographe. La commune possède sur son territoire environ quatre-vingts **polissoirs** datant de l'ère néolithique que des chemins aménagés permettent de découvrir

L'église du 12^{ème} siècle constitue un des éléments essentiels de la composition urbaine de la commune et de son image.

Le **château** (privé) date du 15^{ème} siècle pour sa partie la plus ancienne. L'ancienne mairie-école abrite aujourd'hui seulement la Mairie.

Aujourd'hui essentiellement agricole et résidentielle, la commune compte quatre exploitations agricoles, une vingtaine d'entrepreneurs individuels et d'artisans, trois assistantes maternelles ainsi qu'un poste de production et de distribution d'électricité haute tension.

Une salle polyvalente, un terrain de football, un terrain de pétanque, une aire de jeux des enfants, une bibliothèque municipale permettent diverses activités de loisirs pour petits et grands.



Vie pratique

Écoles, collège, lycée

Les établissements scolaires les plus proches sont situés à Bagneaux sur Loing (écoles publiques maternelle et élémentaire), à Saint-Pierre-lès-Nemours (collège public Vasco de Gama ; collège privé Sainte-Marie) et à Nemours (institution Sainte-Marie -écoles privées maternelle et élémentaire- ; lycée public Étienne Bézout).

Dessertes de bus et transport à la demande

La ligne 13B (TRANSDEV-IDF) relie les cinq arrêts de bus de Faÿ-lès-Nemours (Laveaux, Carrouge, Mairie, Église et Petit-Bagneaux) et la gare de Nemours, ainsi que le collège Vasco de Gama et le lycée Étienne Bézout (hors vacances scolaires) :

- deux départs le matin vers la gare de Nemours, le Collège de Saint Pierre et le lycée Étienne Bézout
- Quatre retours en fin d'après-midi et deux retours supplémentaires le mercredi en début d'après-midi.

En journée, le service de Transport À la Demande (TÀD) assure les trajets entre Faÿ-lès-Nemours et Nemours (gare, hôpital ou centre-ville).

Représentants de la commune au Syndicat Mixte de Transport du Sud Seine et Marne (SMTS77)

Titulaires : Marie-Hélène HELIOT-GUINDRE Hanspeter BADJA
Suppléants : Gilbert PAVIE Corinne ROUSTEAU

Déchets ménagers et verts

- Jours de collecte à Faÿ-lès-Nemours des déchets en bac
 - Ordures ménagères résiduelles : 1 fois par semaine le jeudi matin
 - *Tri sélectif (poubelle jaune)* : 1 fois tous les 15 jours <u>le mardi matin</u> (semaines paires)

Toutes les collectes ont lieu le matin. Pensez à sortir vos bacs la veille au soir et les rentrer après le ramassage

Bacs : le volume du bac (120 à 360 litres) est affecté en fonction du nombre de personnes au foyer. <u>Utiliser le formulaire pour toute demande de bac(s)</u>. Si besoin, téléphoner au 01.64.29.35.63 pour toute question ou un traitement plus rapide de la demande.

Emballages en verre : dans un conteneur RUE GRANDE en apport volontaire

<u>Végétaux</u>: en déchèterie ou compostage à domicile (brûlage interdit)

Encombrants: en déchèterie

<u>Cartons de déménagement</u> : à déposer en déchèterie. Possibilité de les déposer dans le bac jaune à condition de les déchirer en morceaux de 40 cm maximum.

Déchèteries

Demande de PASS Déchets à envoyer par mail ou à déposer en déchèterie avec la copie d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Retrouvez sur <u>www.smetomvalleeduloing.fr</u> les horaires d'ouverture et adresses des trois déchèteries, ainsi que la liste des déchets acceptés et le plan avec l'ordre des bennes.

La plus proche est :

Déchèterie de Saint-Pierre-lès-Nemours

ZA du Port, 9 rue des Étangs 77140 SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS

Téléphone: 01 64 28 16 44

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h le dimanche et jour férié (si jour habituel d'ouverture) de 9h à 13h.

Tout usager doit se présenter avec son Pass au plus tard 10 minutes avant l'heure de fermeture.

Réservé aux particuliers résidant sur le territoire et aux professionnels ayant leur siège social ou un chantier, sous certaines conditions.

Représentants de la commune au Syndicat Mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères (SMETOM)

Titulaires Marie-Hélène Héliot-Guindre Gérard Brun

Suppléants : Martine Paroissien Guillaume Chantereau

Eau et assainissement

- Le SIAEP, Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable de Nemours-Saint-Pierre, a pour mission de rendre potable et de distribuer l'eau. En quelques chiffres (données 2018) :
 - Dix communes desservies (environ 22 500 habitants), 190 Kms de réseaux,
 - 1 569 000 m3 d'eau potable distribués annuellement,
 - Une station de traitement d''eau potable (capacité de 605 m3/h),
 - Deux stations d'épuration des eaux usées, l'une à Saint-Pierre-lès-Nemours pour 5 communes et d'une capacité de traitement correspondant à 35 000 habitants et l'autre à Poligny.

La ressource utilisée pour la production d'eau potable du SIAEP est d'origine souterraine, abondante. De bonne qualité, elle est puisée à partir des alluvions du Loing et de la nappe phréatique du bassin aquifère de la craie du Sénonien.

La nappe souterraine, alimentée par infiltration du plateau du Gâtinais est protégée par un périmètre de protection, pour éliminer les éventuelles sources de pollution.

L'Usine de Traitement de l'eau "Les Fontaines", d'une capacité de production de 9605 m3 par jour, bénéficie d'équipements compacts et de technologies modernes répondant aux exigences environnementales.

<u>Représentants de la commune au Syndicat Intercommunal d'Assainissement et</u> d'Eau Potable (SIAEP)

Président du syndicat : Christian PEUTOT

Titulaires: Gilbert PAVIE Hanspeter BADJA

Suppléant : Éric LEYDIER



Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Les différentes lois sur l'eau et en particulier la loi "Grenelle 2" obligent les communes ayant des installations d'assainissement non collectif à créer un SPANC (Service public d'Assainissement Non Collectif). Les articles L.2224-8 et L.2224-9 du Code Général des Collectivités Territoriales les

obligent au contrôle périodique obligatoire de bon fonctionnement et d'entretien des installations d'Assainissement Non Collectifs.

C'est à ce titre que la mairie de Faÿ-lès-Nemours, village non raccordé à une installation d'assainissement collectif, dispose d'un SPANC et effectue les contrôles des installations individuelles.

Représentant de la commune : Hanspeter BADJA

Solidarités

Le Comité Communal d'Action Sociale répond propose différents services aux habitants du fait de

- Missions légales: instruction de demandes d'aide sociale et la transmission des dossiers pour décision à l'autorité compétente,
- Missions facultatives :
 - Secours d'urgence : octroi d'aides financières, de paiement de factures directement aux créanciers, de soutien matériel ou financier des parents isolés,
 - Octroi de subventions aux associations à caractère social,
 - Instruction et accompagnement dans la constitution des dossiers de Revenu de Solidarité Active (R.S.A.).

En pratique :

- Achat de colis de fin d'année pour les anciens
- Prise en charge d'une partie des :
 - Frais d'accueil des enfants au centre de loisirs de Saint-Pierre-lès-Nemours :
 - o 0.60 € d'aide par enfant et par garderie (matin-soir),
 - 11 € d'aide par jour d'accueil et par enfant au centre de loisirs sans hébergement (limité à 20 journées par an).

- Voyages scolaires pour les enfants en primaire (par an et par enfant, 25 % du montant TTC du voyage) ou les collégiens et lycéens (par enfant et par an, 150 € pour un couple ou 200 € pour une famille monoparentale).
- Frais liés à l'examen du BAFA (Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur), à hauteur de 300 € par enfant (examen en trois sessions), sous condition de ressources imposables inférieures à 27 000 € pour 1 enfant ou à 33 000 € pour 2 enfants.

Représentants de la commune aux solidarités

Titulaire: Corinne ROUSTEAU

Suppléante : Marie-Hélène HELIOT-GUINDRE

Bibliothèque municipale



La bibliothèque est installée dans la salle du Conseil municipal de la mairie et dispose d'un fonds de plus de 2 000 livres, DVD ou CD. Elle est membre du réseau des médiathèques du Pays de Nemours.

Contact: 09 75 86 45 78 ou pointlecture-de-fay-les-nemours@orange.fr

Ouverture au public :

Lundi 10h - 12h
 Mercredi 15h - 18h
 Vendredi 17h - 20h

- Sur rendez-vous par téléphone au 09 75 86 45 78
- Inscription : gratuite
- Emprunt: 10 documents (livres, DVD ou CD) pour 4 semaines (sections Jeunesse et/ou Adultes).
- Réservations: directement sur le site des médiathèques du Pays de Nemours, https://cc-nemours-pom.c3rb.org/, ou par notre intermédiaire, sur le catalogue en ligne de la Médiathèque départementale (plus de 300 000 documents)
- Consultation sur place : presse locale
- Culture en ligne: sur le site https://mediatheque.seine-et-marne.fr/fr/medialib77 (films, ebooks, concerts audio et vidéo ...): service départemental d'accès gratuit après inscription

Représentants de la commune pour la Lecture publique

Titulaire : Christine MARTIN-MIGLIORELLI Suppléante : Marie-Hélène HELIOT-GUINDRE

Communauté de Communes du Pays de Nemours

La CCPN assure d'autres services aux habitants : déploiement de la fibre, campus connecté (études à distance dans un tiers lieu), tourisme (dont boucles cyclables), entretien du stade avec piscine de Saint-Pierre-lès-Nemours, aides à l'implantation d'entreprises, aide à la petite enfance.

Associations

Association Loisirs Amitié (ALA)



Depuis 45 ans, ALA anime le village, bal cham-

pêtre en juillet, brocante en septembre, Noël des enfants et chaque trimestre au moins une soirée dansante à thème.

Tout au long de l'année, ALA propose :

- Les lundi et vendredi, une randonnée de 9h à 12h,
- à la salle polyvalente,
 - o Les mardi et jeudi de 9h à 10h : gymnastique séniors
 - o Le jeudi après-midi : atelier décoration et jeux

Contact: 06 76 71 00 28 - Suivez-nous sur Facebook.

Association Histoire & Archéologie,



La Société d'Histoire et d'Archéologie de Faÿ-

lès-Nemours et de ses Environs (SHAFNE) tient à votre disposition la Monographie de Faÿ, publiée initialement en 1898 par Paul Neveu,

instituteur dans la commune, une histoire de la commune, « ce coin de terre qui me sourit plus que tout autre » disait-il.

L'association édite également deux cartes postales couleur, l'une, consacrée au patrimoine bâti (église Saint-Sulpice, château, ferme fortifiée, croix), l'autre spécialement conçue autour des polissoirs néolithiques visibles sur notre territoire.

Contact: 01 64 28 07 88

Association Jardins de Carrouge



L'association assure la gestion d'une parcelle mise à disposition de ses administrés par la Mairie de Faÿ les Nemours, située à Carrouge, derrière l'aire de jeux pour enfants, pour y pratiquer une activité de jardinage. L'association souhaite ainsi promouvoir des idées et actions permettant la réconciliation entre la nature et la société. Elle pratique la permaculture, consistant à penser des systèmes vertueux prenant soins de l'humain et de la nature et visant les objectifs suivants :

- Préserver les écosystèmes naturels et créer des espaces permacoles,

- Développer et conserver le lien entre les individus à travers la solidarité et le partage,
- Promouvoir et mettre en avant les systèmes vertueux, écologiques et solidaires.

Contact: lesjardinsducarrouge@mail.fr

Les membres de l'association se réunissent deux fois par semaine dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie :

- Le jeudi de 20h à 23h pour des séances, exercices, critiques photos...
- Le dimanche de 10h à 13h pour des séances de prises de vue en intérieur ou extérieur, avec modèles ou pour des natures mortes.

Affiliée à la Fédération Photographique de France, l'association développe plutôt la photo en studio. Des séances « portrait » sont proposées en échange de dons à l'association.

http://un-clic.fr

Contact: 06 13 20 61 12

Association Un-Clic



Association des chasseurs et propriétaires de Faÿ-lès-Nemours

En conformité avec les périodes d'ouverture et de clôture et les modalités spécifiques de la chasse dans le département de la Seine-et-Marne, la chasse autour du village est réouverte depuis le 18 septembre 2022 et se terminera le 26 février 2023 tous les dimanches et jours fériés (sauf le 11 novembre) de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30.

L'association organise également chaque année :

- Au tout début du printemps, le ramassage des déchets sur tout le territoire de la commune avec une équipe de volontaires,
- Au tout début de l'été, un tournoi de pétanque ouvert à tous.

Contact: 01 64 28 31 30

Centre équestre - Piscines

À Faÿ-lès-Nemours (77167), Centre équestre La Coulée Aux Chevaux, rue de Foljuif

Contact: 06 47 04 59 25

À Saint Pierre lès Nemours (77140), AquasSud 77, Infrastructures de sports et loisirs avec piscine, 41 avenue d'Ormesson

Renseignements : 01 64 28 04 61

À Nemours (77140), Piscine Tournesol 5 rue Jules Verne

Renseignements: 01 64 28 21 89

Idées de sorties culturelles à Nemours

-	Château-Musée 28 Rue Gauthier 1er	01 64 28 27 42
-	Musée de Préhistoire ÎdF 48 Avenue Étienne Dailly	01 64 78 54 80
-	Cinéma Le Méliès 9 rue Bézout	01 64 29 28 93
-	La Scène du Loing 135 Route de Moret	01 64 78 44 31

Location de la salle polyvalente

Refaite en 2012, cette salle spacieuse d'une surface 130 m² et d'une scène de 17 m² bénéficie d'une acoustique remarquable. Elle est aux normes PMR actuelles (ascenseur). Elle permet d'accueillir 150 personnes.



<u>Tarifs pour une location</u> de week-end (du vendredi 11h au lundi 8h30):

	Avec la scène	Sans la scène
Fayssiens	500€	430€
Non Fayssiens	900€	650€
Chèque de caution 'ménage'	500€	
Chèque de caution 'salle'	1000€	

Fournir lors de la réservation :

- 1. Chèque d'acompte de 30 % + chèque restant de 70 %
- 2. Chèques de caution 'ménage' et de caution 'salle '
- 3. Attestation d'assurance Responsabilité Civile (week-end concerné).

Numéros / Adresses utiles

• Sapeurs-Pompiers: 18 ou 112

Gendarmerie de Château-Landon: 17 ou 01 64 29 30 09

Commissariat de police de Nemours : 17 ou 01 64 78 50 20

• Sous-préfecture de Fontainebleau : 01 60 74 66 77 (standard)

01 60 74 66 90 (fax)

• Réseau électrique ENEDIS (numéro disponible 24h/24 7j/7)

Dépannage électricité: 09 72 67 50 77

La Poste

54 Rue Saint-Laurent, 77167 Bagneaux-sur-Loing

• Cabinet Infirmières libérales

30 rue Grande 77167 Faÿ-lès-Nemours **01 60 55 47 92**

• Animaux divagants

• Fourrière Vaux Le Pénil **01 64 52 17 13**

• Chien ou chat perdu : https://www.petalertfrance.com